



Membre FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT  
ILE DE FRANCE  
Association agréée au titre de la protection de  
l'environnement

**AVL3C** - Association Vexinoise de Lutte Contre les Carrières Cimentières  
Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901  
Répertoire National des Associations (RNA) n° W781002040 - SIREN 413 056 698

Siège Social : Mairie de Fontenay Saint-Père, 78440  
**Correspondance : Mairie de Sailly 78440 SAILLY**  
Email : vexinzone109@gmail.com

*Retrouvez-nous sur notre site [avl3c.org](http://avl3c.org) avec tous nos liens*

## **Bulletin d'adhésion ou de renouvellement pour l'année 2019**

A compléter et envoyer à l'adresse suivante : AVL3C Mairie de Sailly 78440 SAILLY **(1)**

<b>Personne physique</b>			<b>Personne morale</b>		
Monsieur	Madame	Mademoiselle	Commune	Association	Société
Nom (s):			Nom :		
Prénom (s):					
Adresse (s):			Adresse :		
Code postal :			Code postal :		
Ville :			Ville :		
Adresse Email :			Adresse Email :		
Téléphone (s) :			Téléphone (s) :		
<b>Cotisation minimum 10 €</b>			<b>Cotisation minimum : 50 €</b>		

Montant de cotisation proposée :  Euros

Règlement de la cotisation par :

Chèque bancaire	Autre mode de paiement (à préciser) *	A l'ordre de : <b>AVL3C</b>
-----------------	---------------------------------------	--------------------------------

Date et signature :

**(1)** A défaut d'imprimante, vous pouvez retourner votre adhésion par mail et votre règlement par courrier ou par virement.

\* Vous pouvez également régler par virement bancaire suivant nos coordonnées ci-dessous :

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
<b>RIB FRANCE</b>	<b>18206</b>	<b>00134</b>	<b>56577259001</b>	<b>73</b>
<b>IBAN ETRANGER FR76 1820 6001 3456 5772 5900 173 BIC AGRIFRPP882</b>				

Les statuts de l'association sont disponibles sur notre site internet à l'adresse : <https://www.avl3c.org/?Nos-statuts&lang=fr>

Les informations recueillies vous concernant sont nécessaires pour votre adhésion.

Elle font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à :  
[vexinzone109@gmail.com](mailto:vexinzone109@gmail.com) ou par courrier.

La cotisation n'est pas soumise à la TVA et ne donne pas lieu à la délivrance d'une facture.

**Elle ouvre droit au bénéfice de l'article 200 du code général des impôts et fera l'objet d'un reçu fiscal qui vous sera adressé au plus tard courant du 1er trimestre de l'année suivante, sauf en cas de paiement en espèces pour lequel il ne sera pas délivré de reçu fiscal.**